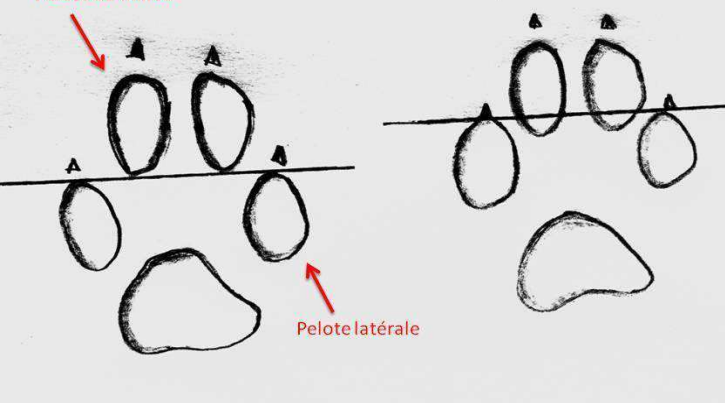


Pelote du milieu



Formation



Comment adapter mes pratiques d'élevage à la prédation

*Règlementation et techniques de gestion des prédateurs
- blaireaux, corvidés, renards et loups -*

PROGRAMME – jour 1

Matinée : Réglementation et connaissance des prédateurs

- **Conditions de mise en œuvre** des moyens de protection : réglementation, législation, démarches administratives
- **Connaissance des prédateurs** : différentes espèces, catégorie, biologie, reconnaissance ...

Après-midi : Techniques et pratiques de prévention face à la prédation

- Les différents **moyens de protections** et **coût** de mise en place
- Comment réagir face à une attaque ?
- Connaître les **dispositifs d'aide**

PROGRAMME – jour 2

Matinée : Méthodes d'anticipation de la prédation en élevage ovin

- **Retour d'expérience** en matière de prédation et d'anticipation par G. Constant
- **Chien de protection** : organisation, contraintes, mise en place du chiot et gestion au quotidien (aspect juridique, alimentation, relation avec les autres chiens, soins, prophylaxie)

Après-midi : Identifier les points forts et points faibles de sa ferme

- **Gestion de l'espace** : adapter ses clôtures pour une meilleure efficacité de protection, faire de cette "contrainte" (réorganisation des clôtures, refends, parcs de petites tailles, parcs de nuit), un atout pour la gestion du pâturage.
- Utilisation des **filets électriques mobiles** : démonstration, intérêts et contraintes.
- Savoir **comment communiquer** avec les autres utilisateurs du territoire (circulation automobile, randonneurs, chasseurs, environnementalistes) : apports de connaissances juridiques.
- **Cas concret** sur la ferme de Sarah et Denis avec leur chien de protection : observation du système dans sa globalité, identification des points faibles/points forts pour aborder des pistes de réflexions afin d'anticiper et se réorganiser.

Date :

Ma. 29 janvier 2019
V. 8 février 2019

Horaires :

De 9h30 à 17h30

Lieu :

Jour 1 : St Léonard de Noblat (87)
Jour 2 : Giat, Peyrelevade (19)

Public :

Agriculteurs.rices et porteurs.ses de projet dans leur ppp

Intervenants :

Jour 1 : P.Goursaud de l'ONCFS, J.Jemin du GMHL
Jour 2 : Guillaume Constant, berger salarié transhumant et éleveur

Repas : casse-croute partagé



Comment adapter mes pratiques d'élevage à la prédation

Modalités d'inscription et informations pratiques sur les formations

Conditions d'accès :

Les formations sont destinées en priorité aux agriculteurs, conjoints collaborateurs, aux salariés, aux cotisants solidaires et aux porteurs de projet éligibles Vivéa (dans le cadre de leur ppp), adhérents de l'Adear Limousin.

Les inscrits s'engagent à être présent pendant toute la durée de la formation à laquelle ils sont inscrits



Tarifs et prises en charge :

-**Gratuité pour les personnes éligibles Vivéa ou Fafséa.** Attention depuis 2018 votre "crédit" VIVEA est plafonné à 2000€/an. Pour consulter l'état de vos droits, rendez-vous sur le site Internet vivea.fr.

-**Pour les personnes non éligibles** à ces fonds, contactez l'animatrice en charge de la formation pour connaître les modalités d'inscription.

-**L'adhésion 2019** à l'Adear est requise pour des questions d'assurance.

Si vous êtes agriculteur, vous pouvez également couvrir une partie de vos frais grâce au crédit d'impôt à la formation et/ou bénéficier d'une prise en charge partielle du coût de votre remplacement pour départ en formation avec le service de remplacement de votre département.

INSCRIPTIONS AVANT LE 18/01/2019

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____ E-mail : _____
Statut pour la formation :
Agriculteur/trice ou conjoint(e) collaborateur/trice
Cotisant solidaire
Porteur de projet dans le cadre de son ppp
Autre : _____
Formalités d'inscription :
Je joins une copie de mon diagnostique ppp.

Pour une bonne organisation, **merci de vous inscrire, dans les délais auprès de :**

contact@adearlimousin.com
05 87 50 41 03

OU

jeanne.guiheneux@civam.org
09 72 49 92 92